

ÉCROSNES



Bulletin Municipal

2009



Meilleurs Vœux 2009

Annie
CAMUEL

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Voilà déjà neuf mois que m'a été confiée la gestion de notre village et je souhaite vous tenir informés de la vie de votre municipalité. J'avais bien conscience de la difficulté de la tâche qui m'attendait. Toutefois je n'avais pas mesuré à quel point c'était une mission aussi exigeante que passionnante.

Même pour moi, qui viens du secteur public, le rythme de la gestion publique demande une certaine patience. Non que le personnel communal fasse mal son travail, bien au contraire : j'ai découvert à la mairie de vrais talents et un vrai sens du service public. Bien entendu, les premiers mois constituent souvent un temps de prise de contact, des personnes, des méthodes et des dossiers. Je crois avoir fait le tour de ces différentes composantes.

Cela dit, alors que mon équipe et moi-même aurions aimé avoir du temps pour nous faire à ces nouvelles fonctions, la vie municipale ne s'arrête pas pour autant. Les nouveaux élus doivent se roder sur le tas, face aux événements, aux aléas, aux accidents parfois. C'est grâce à l'engagement du Conseil municipal, du personnel communal, des associations

et du dévouement de bon nombre d'entre vous que notre village se transforme doucement. C'est ainsi que j'ai l'intention d'organiser plus d'animations sur la commune, en partenariat avec les associations et aussi le projet de créer un comité des fêtes qui fait cruellement défaut aujourd'hui. Montrons aux nouveaux arrivants qu'Écrosnes n'est pas un village morose et qu'on peut s'y distraire. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux quelques familles qui se sont installées sur notre commune où nous les accueillons avec plaisir.



Jacqueline FLEURY - Valérie LAIR - Myriam PELLISSIER
Jean-Paul MOREAU - Didier BESSIRARD - Tanneguy de BOISGROLIER

Parmi les événements marquants de cette année 2008, il faut saluer la visite de notre évêque Monseigneur PANSARD, venu visiter notre église encore en travaux, qui a été fort impressionné par l'ampleur des restaurations réalisées. Entièrement rénovée après 5 ans de travaux, elle est de nouveau ouverte au public et nous organiserons une inauguration officielle très bientôt. Je ne peux vous en dire plus aujourd'hui car c'est une surprise.....

A un moment, où le pays ouvre à nouveau le débat sur la place de l'église et de la laïcité, le pragmatisme a prévalu. Que ce soit la commune ou les églises, nous sommes d'accord pour défendre un certain nombre de valeurs (respect, solidarité, engagement,...) qui permettent de maintenir un lien social dans la cité. Que certains prolongent cette quête par la recherche de spiritualité, c'est leur droit. La commune doit quant à elle veiller à ce que cha-



David TARDIVEAU - Thierry LANDAIS
Stéphane BRÉANT - Claude LE BAIL
Pascal LEROY - Virginie THOMPSON - Jean-Luc CROULLEBOIS
Luc ROUSSEAU - Katherine POUCHAUDON - Jean-Manuel LANGLOIS - François VANNIER
Xavier MARGUERIN - Olivier JACOMME - Annie CAMUEL - GILLES HALLINGER

cun trouve sa place. Pauvre ou riche, croyant ou athée, actif ou chômeur, jeune ou senior, valide ou handicapé. Chacun doit pouvoir trouver le moyen de s'intégrer à la communauté. C'est le sens du soutien de la municipalité aux églises, aux associations. C'est aussi les budgets consentis pour le culturel, le social, le sport ou la petite enfance.

L'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et pour vous satisfaire au mieux. Depuis avril 2008, peu d'innovations, nous avons surtout mené à terme plusieurs projets déjà lancés par la précédente équipe municipale : d'abord finir ce qui a été commencé.

Les principales actions mises en place ont été :

- La réalisation d'un espace vert derrière la salle polyvalente avec quelques places de parking supplémentaires,



- le remplacement des menuiseries de la salle polyvalente,

- En cours les travaux de la 3ème tranche du réseau d'assainissement qui desservira les rues de Chartres, du Fief, de la Mairie, du Vivier jusqu'à l'école,

- Également en cours les travaux d'extension de l'école et la construction d'un restaurant scolaire,

- L'ouverture du lotissement de la Policherie dont nous ne sommes pas le maître d'œuvre mais dont nous surveillons étroitement la réalisation.

L'année 2008 nous offre donc son lot d'avancées et nous baissons le rideau sur cette période avec satisfaction.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue qu'il reste encore de nombreux projets à réaliser afin d'améliorer la vie de notre commune, c'est-à-dire votre confort de vie à tous. Nous comptons en 2009 prendre le temps et les moyens de continuer la mission qui a été confiée, à toute l'équipe municipale et à moi-même, dont le but est unique : le bien-être de tous nos concitoyens.

Nous envisageons, en effet, de concrétiser :

- l'aménagement d'un espace sécurisé devant l'école afin de permettre l'arrêt du car et de casser la vitesse excessive des véhicules venant de Bleury.



- Avec le concours de la DDE, nous étudions les moyens de ralentir les véhicules dans la traversée du village, mais ce n'est pas simple car notre route départementale est étroite et les engins agricoles de plus en plus larges.

Nous sommes actuellement en pleine réflexion sur « l'aménagement foncier de la commune », nouveau terme pour dire « remembrement » et nous en profitons pour procéder à la révision de notre Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Une enquête va être ouverte et chacun d'entre vous est invité à venir s'exprimer et faire des propositions, éventuellement personnelles mais surtout dans l'intérêt de tous. Cet aménagement foncier est également le moment idéal pour tenter de faire aboutir notre projet de déviation. Un collectif a d'ailleurs été créé au niveau de la communauté de communes sur la réflexion d'une déviation de Gallardon, qui est plus que nécessaire, mais prenant également en compte la circulation dans les villages environnants.

C'est dans l'accomplissement de chacun que la cohésion commune se réalise. Et c'est en effet tous unis que nous pouvons trouver la force d'évoluer. «L'union fait la force !» comme l'a dit Ésope.

Sachez donc que pour cette nouvelle année, l'ensemble de la municipalité vous assure de sa solidarité avec vous tous.

Je vous adresse, à tous, petits et grands d'Écrosnes, mes meilleurs vœux pour 2009. Que cette nouvelle année soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches !

Bonne année à tous

Mme le Maire
Annie CAMUEL



Ça s'est passé en 2008 ...

La galette des rois !



Le 13 janvier 2008, les anciens et les nouveaux Écrosniens se sont réunis dans la salle polyvalente pour partager la traditionnelle galette des rois et des reines ! Tout le monde s'est régalé !

Repas des aînés



Le 24 mai 2008, dans la grande salle polyvalente, valse et madison, au rythme de Jean-Pierre Ménager, ont ponctué le joyeux repas des aînés.



13 juillet 2008 Fête nationale «country»

Après une brillante démonstration sous le soleil, les Écrosniens s'initient nombreux à la danse country.



Dîner-barbecue préparé par une belle brochette de conseillers municipaux avant...



... le défilé coloré des petits révolutionnaires.



Le saloon résonnait des musiques et autres square-dance.

État civil (2008)

Calendrier (2009)

Naissances

Ilan **GAUVREAU** le 4 mai

Jules **MANIGART** le 23 mai

Swan **CONCHE** le 9 novembre

Enora **BARBIER** le 19 novembre

Lucie **POCHET** le 24 novembre

Mariages

Marc **CHATEAU** et Francine **LÉVY**
14 juin

Didier **DECHAMP** et Christine **FERRERI**
26 juillet

Roland **CALTAGIRONE** et Isabelle **JANVIER**
7 juillet (à ANTIBES)

Décès

Jacqueline **MATHIEU** le 20 janvier

François **CAMUEL** le 9 juin

Jacqueline **PETIT** le 14 octobre

Lucie **BLONDEL** le 19 décembre

Au cours de l'année 2009, différents événements auront lieu aux dates ci-dessous, venez nombreux partager tous ces moments de convivialité.

N.B. : événement organisé par

CE : Commune d'Écrosnes

AFCE : Association des Familles de la Commune d'Écrosnes

18 janvier : Galette des rois pour les aînés (CE).

23 janvier : Assemblée générale de l'AFCE à la petite salle polyvalente.

7 février : Loto des enfants (AFCE).

29 mars : Ouverture de la pêche.

3 avril : Carnaval de l'école maternelle de Pont-Sous-Gallardon à 14H30.

4 avril : Soirée Cabaret (CE).

5 avril : Chasse aux œufs (AFCE).

2 et 3 mai : Inauguration de l'église (CE).

10 mai : Repas des aînés (CE).

16 mai : Kermesse de l'école maternelle de Pont-Sous-Gallardon de 14H00 à 18H00.

16 mai : Soirée Ados (AFCE).

7 juin : Élections européennes.

13 juin : Brocante (AFCE).

14 juin : Concours de pêche.

13 et 14 juillet : Fête nationale (CE).

3 octobre : Soirée à thèmes (AFCE).

31 octobre : Défilé d'Halloween (AFCE).

6 décembre : Arbre de Noël (AFCE).

L'association «le Club Enchanté» réunit également tous ses membres aux dates mentionnées à la page 10.



Recensement de la population 2009... pensez-y !

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France et de ses communes. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, etc. Il apporte également des informations sur le nombre et les conditions de logements. Les résultats du recensement éclairent les décisions des pouvoirs publics, des professionnels, des entreprises et des associations pour mieux répondre aux besoins de la population. Il se déroulera du 15 janvier au 14 février 2009.

Recensement militaire

L'obligation de Service national a été suspendue, mais toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Pour **se faire recenser**, il faut se présenter à la **mairie du domicile**. L'intéressé(e) (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant :

- son état civil (nom, prénoms, date et lieu de naissance...),
- ses domicile et résidence,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

L'ensemble des pièces ci-dessous est à fournir :

- une pièce d'identité,
(*carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française*)
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Effets du recensement

Lors du recensement, l'intéressé reçoit une première information, par le maire ou son représentant, sur ses obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation. Il est également informé sur sa convocation, de la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D) , et des conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel. Une attestation de recensement lui est délivrée. **Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (par exemple, le baccalauréat).**

Élections européennes le dimanche 7 juin

Elles se dérouleront dans les 27 pays de l'Union européenne. Elles ont pour objet d'élire le nouveau Parlement européen. Le nombre de sièges à pourvoir par la France sera de 72 (si est appliqué le Traité de Nice), ou 74 (si le Traité de Lisbonne est ratifié).

Les personnes volontaires pour aider à tenir le bureau de vote ce jour-là sont priées de se faire connaître auprès du Secrétariat de la mairie.



La vie associative

La pêche...

N'oublions pas que la commune d'Écrosnes possède une mare dans laquelle il est possible de pêcher. Pour cela, adressez-vous à la mairie qui vous mettra en contact avec l'association qui gère cette activité.

Ouverture de la pêche
Dimanche 29 mars 2009

Concours de pêche
Dimanche 14 juin 2009.



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES, LOCATAIRES ET CHASSEURS D'ÉCROSNES

Cette année, notre association compte 39 participants.

Notre bureau se compose de 5 membres titulaires, d'un garde assermenté et d'une secrétaire-trésorière.

Cette année notre Président J.Luc PILLER, agréé piégeur, a anéanti un bon nombre de prédateurs : 5 renards, 25 corneilles noires, 1 fouine. Ce qui permet de garder une bonne population de notre petit gibier.

Notre ASSEMBLÉE GENERALE, s'est déroulée le 20 Avril 2008 avec une bonne participation et dans la bonne humeur et comme à l'accoutumée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Comme chaque année, nous avons organisé une buvette pour les 3 premiers dimanche (1 à MARCONNET et les 2 autres à la mare de GIROUDET.

La chasse

Lors de la battue aux chevreuils, nous avons, pour clôturer cette journée, organisé un repas. Au menu un coq au vin très apprécié par les 42 participants.

Petit rappel à l'attention de nos propriétaires et locataires :

Ceci, afin de régler correctement les indemnités de chacun, il est important de nous communiquer toutes modifications concernant les changements de propriétaires ou de locataires, afin de modifier le calcul de vos indemnités.

Toute l'équipe vous souhaite à tous une très bonne année 2009.



Notre président est à votre écoute
au 06.03.28.67.18 ou 02.37.90.98.20

La vie associative

Le club enchanté fête ses 25 ans !!!

Tout va bien, l'effectif augmente et l'ambiance est toujours de mise.

Que font les «jeunes» ? ... oseront-ils nous défier ?
(à la Belote et au Scrabble)



1983
2008
25 ans



Renseignements et inscriptions : Marie Thérèse GUÉDON
Téléphone : 02.37.31.44.56 - Courriel : mt.guedon@orange.fr



La vie associative

Association KADÆNZÀ (concerts et animations musicales)

Depuis maintenant bientôt 5 ans, l'association Kadænza fait découvrir et revivre la musique ancienne, en proposant différents concerts et animations, mêlant textes, musiques, danses, présentation des œuvres et des instruments.

Toujours soucieuse de faire partager un moment chaleureux, convivial et original à un public varié, elle a créé en 2008 un nouveau programme au gré du moyen-âge, aux flûtes, percussions et harpe, ponctué d'anecdotes, de textes poétiques et de fables, et a rencontré ainsi un grand enthousiasme dans plusieurs maisons de retraite.

Pour cette nouvelle année 2009, elle organisera plusieurs concerts autour de deux nouveaux programmes de musique anglaise et italienne, réunissant les flûtes, la viole de gambe ou vio-

loncelle baroque et le clavecin.

La découverte de ce large répertoire parfois méconnu des enfants et adolescents reste toujours le centre de son activité ; c'est pourquoi elle proposera aux écoliers de notre commune et à leurs enseignants, une première animation-concert et initiation aux danses de la renaissance au mois de février prochain. Enfin, grâce à un partenariat avec l'Éducation Nationale et le Conservatoire de Musique et de Danse de Chartres, elle créera en juin 2009 un spectacle de danses renaissance auquel participera plus d'une cinquantaine d'enfants.

Association Kadænza

Chez Mme Veyrac Frédérique
11, rue de Chartres 28 320
Écrosnes-Ecignolles
Tél. : 02-37-31-54-58.

Association des Familles de la Commune d'Écrosnes

L'AFCE est l'association qui gère l'accueil périscolaire d'Écrosnes depuis plusieurs années, elle propose aussi différentes activités destinées aux familles et principalement aux enfants de la commune.

Les activités de 2008

- La chasse aux œufs de Pâques,
- Une sortie à l'espace Rambouillet,
- Une soirée « ados »,
- Le défilé d'Halloween,
- L'arbre de Noël.

Cette année, en plus des activités nous avons :

- réalisé des dons aux écoles primaire et maternelle,
- acheté des guirlandes lumineuses afin d'égayer la façade de l'école primaire,
- assuré le service de bar du 13 juillet,
- acheté des jeux de plein air que nous offrons à

la commune et qui seront installés dans le nouvel espace vert.

Les activités prévues en 2009

- Un loto pour les enfants,
- La chasse aux œufs de Pâques,
- Une soirée « ados »,
- Un vide-grenier,
- Une soirée à thème pour adultes,
- Le défilé d'Halloween,
- L'arbre de Noël.

Si vous souhaitez en savoir plus... venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale du 23 janvier 2009 dans la petite salle polyvalente d'Écrosnes à 20H30.

<http://www.afcecrosnes.com>

Tél. : 06.13.29.75.59



«En ce temps-là, dans ce village où les Cousins ne sont pas de la même famille, *il n'y avait rien et il y avait tout...*».

Les métiers...

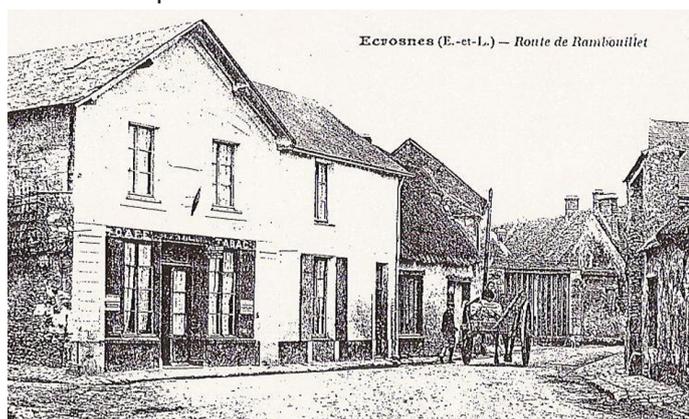
- un bourrelier,
- un coiffeur pour hommes et pour femmes, rue de la Libération,
- deux maréchaux-ferrants, un en face de chez Jaffré et un en face de l'école,
- deux entreprises de battage, Tessier et Cognet,
- trois charrons (menuisiers) : Bessirard, les frères Galland et chez Roussin,
- l'épicerie Menard, rue la Harpe.

Deux boulangers de Gallardon se relayaient pour passer. Le boucher, le poissonnier, le charcutier venaient une fois par semaine.

Les cafés...

Café-Tabac Pommereau, avec une grande salle au premier étage pour les bals, réceptions où a eu lieu le mariage de Carmen et Roland Cousin.

Et dans le fond du jardin, une grange où étaient données des représentations théâtrales.



Chez Madame Cousin, (puis Chez Solange après 1977), café-restaurant où se retrouvaient souvent les chasseurs. « Ma mère était surnommée « le videur » quand elle renvoyait certains clients légèrement éméchés en les poussant avec une queue de billard... ».

Sur la façade, une belle enseigne en bois qui était auparavant chez Pommereau composée d'une carotte de tabac, encadrée de deux pipes croisées soute-



nant des cartes à jouer. Elle aurait été achetée par le Conservatoire des Arts et métiers à Paris.

Chez Madame Jaffré (ancienne maison Fouré), café-épicerie, qui vendait du jambon, du pain...

- chez Cécile Meunier, en face de l'école.

Et aussi un bistrot à Jonvilliers et un autre à côté d'un sabotier, rue de Chartres.

Les fêtes...

Début juillet, il y avait la Fête d'Écrosnes (la St Martin) : bal, manèges, autos tamponneuses, fanfare, défilé de majorettes, ...

Une foraine, la mère Thomas, venait avec un stand de tir tiré par un cheval. Une autre, surnommée la Mulotte, me donnait des sucres d'orge.

Pendant deux jours, sous un chapiteau et devant l'église, la fête battait son plein.

Chaque année était organisée une course cycliste. Une centaine de coureurs était engagée, des équipes de Paris et d'Eure & Loir. Le parcours ? Gallardon, Bleury, Jonvilliers, l'arrivée était dans la côte de Bleury. Martial Petit faisait la circulation à Jonvilliers. Les pompiers, en tenue le jour de la fête malgré la chaleur, avaient préalablement balayé les routes. Tout le monde invitait sa famille. Les dossards et les coupes étaient remis chez Jaffré.

Giroudet n'était pas en reste : des Olympiades étaient organisées, tout le monde se déguisait dans la petite salle des fêtes, un stand de ball-trap était installé



Ils racontent...

dans la carrière.

Chez la mère Jaffré, la fête se déroulait chaque année début octobre, dans la grande salle.

Des comices étaient organisés à Auneau : « Tous les 7 ans à Auneau, y a qu'que chose de vraiment beau » ainsi qu'à Maintenon. « On avait confectionné des chars à Écrosnes pour ce comice. Une année, une jeune fille d'Écrosnes, Marthe Boulanger, avait été élue « dauphine ».

Ces fêtes avaient lieu le dimanche et ce n'était pas toujours facile de repartir le lundi matin à l'aube en vélo pour Nogent le Roi (où j'étais apprenti charcutier), il fallait grimper la côte d'Épernon...

L'école...

Deux classes : une pour les grands, une pour les petits. Les enfants venaient à pied même de Giroudet ou de Jonvilliers. « Pas très bonne élève, je m'occupais du poêle à bois ».

On allait à l'école à 5 ans jusqu'à 12 ans où on passait le certificat d'études. On revenait déjeuner à la maison, il n'y avait pas de cantine à cette époque.

Parmi les instituteurs, il y a eu Mr Lirochon, un « caïd ». Dans les trois divisions, on n'entendait pas une mouche voler, si on ne tenait pas correctement son crayon, c'était les coups de règle ! Il s'était même disputé avec un père de famille...

Au 14 juillet, avait lieu la remise des prix, on jouait des saynètes,

on chantait des chansons. Le prix d'assiduité, c'est Aimé Leroy qui l'avait eu. Il habitait loin mais ne manquait jamais l'école.

« J'ai encore Les Misérables, un beau livre reçu en fin d'année. On faisait autour de la rue de la Harpe une course de brouettes contenant une grenouille qui ne devait pas sauter. Un petit coup derrière les oreilles pour les calmer, et les grenouilles arrivaient parfois « les pattes en croix... ».

Les personnages...

- Passionné de cyclisme, Gilbert Philamand vendait des vélos de marque : Mercier, Alcyon. En 55, Louison Bobet était venu à Écrosnes, il avait gagné le Tour de France pour la 3e année consécutive. Robic, lui, était venu donner le départ d'une course de femmes à Gallardon.

Il a été 37 ans conseiller municipal, a connu 5 maires. Il était très dynamique, tout le monde l'aimait bien. Ancien marin, il avait été quartier-maître mécanicien sur le Richelieu, le croiseur le plus moderne de l'époque. Au bal, j'aimais bien danser avec mon père. Malgré ses 135kg, il tournait bien la valse.

Le père Camus, surnommé ainsi car il jouait du clairon, faisait « coiffeur » le dimanche dans sa cuisine « Enfin il n'était pas vrai-

ment coiffeur, disons qu'il coupait les cheveux » puis « il cassait un œuf sur la tête et faisait un shampooing... ».

Sa femme Placidie n'y voyant pas très bien, est tombée la tête la première, la malheureuse, dans sa cave remplie d'eau et s'est noyée.

Un certain Georges Piqueret chantait « Tous les rois ont foutu l'camp, j'suis content, j'suis content ». « Un jour, son viau était malade et sa femme aussi. Il fit venir le vétérinaire et administra aux deux, le même médicament « Il a guéri ma femme et fait crever mon viau » disait-il. C'était un des premiers du village à posséder « une voiture à patrole ». Quelquefois, quand il faisait mauvais temps, il venait nous chercher pour nous emmener à l'école.



On a eu une centenaire à Écrosnes, la grand-mère de Marc Lecoq, qui était née en 1873.

Les distractions...

Environ une fois par mois, on allait au bal à Gallardon, on partait tous



...Écrosnes

ensemble, nos mères nous accompagnaient. On dansait toute la nuit et on rentrait à pied vers 3h ou 4h du matin.

De temps en temps, une séance de cinéma était programmée dans une classe de l'école : Écrosnes s'était doté d'une grande télévision avec projecteur. On a pu voir des films avec Jean Gabin, Yvette Guilbert, Darry Cowl...

Quelquefois, débarquaient à Écrosnes le curé d'Orphin et sa clique. Ils chantaient entre autres «Le cucurbitacée» : L'aut' jour, sortant d'une boutique Où j'avais acheté un m'lon, Un professeur d'botanique Me dit : savez-vous son nom ? Comme je restais sans réplique, l'm dit son nom scientifique :Refrain (1) : C'est un cucurbitacée Qu'a des côtes, qu'a des côtes C'est un cucurbitacée Qu'a des côtes sur les côtés.....J' vois rentrant au domicile ma femme assise sur les genoux De mon vieux copain Achille En mangeant un cantalou Devant cette trahison, Je m'écrie j'suis comme mon melon. Refrain (6) : J'suis cocurbitacée J'ai des cornes, j'ai des cornes J'suis cocurbitacée J'ai des cornes de chaque côté. On chantait aussi « la lettre du ga-

bier » :
« Hier matin, notre commandant, Nous a dit que le bâtiment S'en allait partir à la guerre : Par la présente votre feu S'en vient vous dire son adieu, Bonne Grand'Mère ! »

Ou « Le beau Polichinelle »
« Moi qui tiens de mes ficelles l'esprit de Polichinelle ».

Octavie habillée d'une jolie robe



à volants :
« Moi je suis la poupée qu'on voit chaque jour parée de costumes merveilleux qui ravissent tous les yeux ».

« Quand il y eut l'incendie de la ferme Villafailleau, ça pétaradait sec ! » « Il faut dire que nous autres gamins

du pays durant la guerre nous nous étions amusés à ramasser dans les champs ce qui restait des avions abattus, balles, réservoirs à essence, ces fameux jerricans qui étaient coupés en deux pour servir de barques et en faire un barrage pour passer la rivière devant chez Bréant.».

Dans la grange de chez Pomme-reau, théâtre et chansons étaient au programme.

« Pendant la guerre, on jouait

des saynètes, on organisait des concerts. Avec l'argent récolté, on faisait des colis pour envoyer aux prisonniers. ».

Une année, l'Amicale des jeunes d'Écrosnes a joué la Trilogie de Pagnol (Fanny, Marius, César) avec notre ancien maire, Mr Delarue dans le rôle de Panisse, Mr Croullebois dans le rôle d'Escartefigue et Mr Lecoq dans le rôle de Mr Brun. Micheline Philamand, elle, chantait à chaque changement de décor.

Quiz...

Q1 : Où les fillettes montrent-elles leurs derrières ?

Q2 : En quelle année le Tour de France est-il passé à Écrosnes ?

Propos et chansons recueillis auprès de Carmen Cousin, James et Nicole Cousin, Octavie Gennetay et Micheline Philamand. Extraits de « La vie du Bout d'A-Haut au Bout d'En-Bas » de Micheline Philamand.

Cette première rubrique de « Ils racontent Écrosnes » pourra être rééditée les prochaines années.

Réponses du quizz

R1 : Dans le mur du 6 rue de la Libération où les maçons ont incrusté des « pots » de 50 cl en 1913 lors de la construction de la maison.

R2 : En 1967.



Formalités administratives

Les photos d'identité doivent être identiques et récentes de format 3,5 x 4,5 cm et parfaitement ressemblantes, de face tête nue, sur fond clair, neutre et uni. Elles ne doivent pas être découpées.

Le justificatif de domicile doit être un original à vos nom et prénom, de moins de trois mois (quittance EDF, téléphone fixe mais pas de téléphone portable).

Carte d'identité

- > Délivrée en mairie,
- > Coût : Gratuite (en cas de perte ou de vol, le cout est de 25 €),
- > 1 extrait d'acte de naissance avec filiation complète de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance si le demandeur est né en France ou au Service Central de l'Etat Civil du Ministère des Affaires Etrangères - B.P. 1056 - 44035 Nantes Cedex 01 si le demandeur est né à l'étranger),
- > 1 certificat de nationalité française,
- > 2 photos d'identité,
- > 1 justificatif de domicile,
- > Le livret de famille,
- > L'ancienne carte s'il s'agit d'une demande de renouvellement.

Pour les mineurs : il faut remplir une autorisation parentale.

Attention : La présence du demandeur est indispensable pour la prise d'impression digitale.

Passeport

- > Délivré en mairie,
- > Coût : 89 € (Adulte), 45 € (15-18 ans) et 20 € (pour les moins de 15 ans),
- > 1 copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois (à demander à la mairie de naissance),
- > 2 photos d'identité,
- > 1 justificatif de domicile,
- > Le livret de famille,
- > La preuve de la nationalité française (document à fournir en original),

- > Copie de la carte d'identité,
- > Le livret de famille pour les mineurs selon les cas, le jugement de divorce fixant les conditions de l'autorité parentale, une pièce d'identité du représentant légal ou le cas échéant, la pièce d'identité du mineur.

L'ancien passeport (en cas de renouvellement) devra être restitué.

A partir de 13 ans, le passeport devra être signé par le mineur.

EN CAS DE PERTE : La déclaration de perte s'effectue en mairie.

EN CAS DE VOL : La déclaration de vol doit être établie par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

Extrait d'acte de naissance

- > Délivré en mairie du lieu de naissance,
- > Coût : gratuit. Joindre une enveloppe timbrée pour le retour,
- > Renseignements à fournir : nom, prénoms, date de naissance et filiation complète (noms et prénoms des parents).

Extrait d'acte de mariage

- > Délivré en mairie du lieu de mariage,
- > Coût : gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour le retour,
- > Renseignements à fournir : nom, prénoms et date de mariage.

Extrait d'acte de décès

- > Délivré en mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt,
- > Renseignements à fournir : nom, prénoms et date du décès,
- Coût : gratuit mais joindre une enveloppe timbrée pour le retour.

Autorisation de sortie de territoire

- > Délivrée en mairie du domicile,
- > Le livret de famille des parents,
- > La carte d'identité en cours de validité de l'enfant,
- > 1 justificatif de domicile.

La demande doit être faite par le représentant légal.

Certificat d'hérédité

- > Délivré en mairie de la commune de résidence du défunt ou par la mairie de la commune de résidence des héritiers, ou par la mairie où a été enregistré le décès,
- > Le livret de famille du défunt mis à jour,
- > État-civil, profession, adresse de tous les héritiers,

Il est établi, à la demande d'un héritier :

- pour les créances des organismes publics (Sécurité Sociale, Caisses de retraites, ...) pour un plafond de 5 335,72€.
- si aucune succession n'a été ouverte devant un notaire et si aucun acte notarié n'a été établi (testament, donation, contrat de mariage...)
- si le défunt est de nationalité française.

Certificat de nationalité

- > A demander au Greffe du Tribunal d'Instance,
- > Livret de famille et carte d'identité, extrait d'acte de naissance.

Déclaration de naissance

Toute naissance survenue sur le territoire français doit être déclarée, dans les trois jours de l'accouchement, à l'officier d'état civil de la commune sur le territoire de laquelle l'enfant est né.

L'acte énonce le jour, l'heure et le lieu de naissance, le sexe de l'enfant, et les prénoms qui lui sont donnés ; les prénoms, noms, professions, domiciles, dates et lieux de naissance des père et mère, et, s'il y a lieu du déclarant.

Carte d'électeur

- > Délivrée en mairie du domicile,
 - > 1 pièce d'identité,
 - > 1 justificatif de domicile.
- En cas de changement d'adresse dans la commune, en avertir la mairie.



Écrosnes - Pratique

Numéros utiles

- Pompiers (Gallardon)	112 et 18
- Gendarmerie	02 37 27 23 71
- Police secours	17
- SAMU	15
- EDF Dépannage	0810 33 30 28
- GDF Dépannage	0810 28 27 26

Informations mairie

Téléphone	02 37 31 56 07
Fax	02 37 31 19 32

Jours et horaires d'ouverture

Lundi	15H00 - 18H00
Mardi	Fermée
Mercredi	9H30 - 11H30
Jeudi (Soir sur RDV)	Perm. des élus
Vendredi	9H30 - 11H30
Samedi (matin)	Perm. des élus

Salle polyvalente

La salle polyvalente d'Écrosnes est équipée d'une grande salle de 120 personnes et d'une petite salle d'une capacité de 50 personnes. Elle dispose d'une cuisine, d'un bar, ainsi que d'une scène. Des tables et des chaises sont mises à disposition dans chaque salle.



Tarifs pour les habitants de la commune :

- Grande salle	225 euros
- Gde salle + cuisine	345 euros

- Chauffage gde salle	50 euros
- Petite salle + cuisine	215 euros
- Chauffage petite salle	35 euros
- Grande et petite salles + cuisine	420 euros
- Couverts	0,90 cts/Pers.

Service de télé-assistance

Le service de télé-assistance a pour objet de relier en permanence la personne âgée ou handicapée qui en a fait la demande à un service d'urgence qui lui permet de recevoir de l'aide à tout moment.

> Quels sont les avantages ?

Ce service, appelé aussi «télé-alarme», ou «télé-sécurité», permet aux personnes âgées vivant seules d'alerter, par simple pression sur un bouton, une centrale d'écoute. Le boîtier muni d'un bouton est couplé au téléphone, mais il peut être commandé à distance, à partir d'un petit appareil porté au cou ou au poignet. Lorsque l'alarme a été déclenchée, la centrale d'écoute identifie la personne, et lui téléphone pour lui demander ce qu'elle désire : simple conseil ou appel de la famille, d'un médecin, ou de secours. Si la personne ne répond pas, les secours d'urgence sont immédiatement appelés.

> Où s'adresser ?

Dans tous les cas il faut prendre contact avec la mairie. La mairie d'Écrosnes a signé une convention avec GTS Assistance (Mondial Assistance) pour bénéficier de ce service avantageux.

> Combien ça coûte ?

Ce service est facturé 22 euros par GTS Assistance, par mois et par abonné. Le conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 10 euros. La charge par abonné est de 12 euros par mois.

Transports à Écrosnes

> Transport à la demande pour tous en taxi collectif.

Pour aller au centre-ville de Gallardon la mercredi (jour du marché) ou le samedi, appelez la veille de votre trajet le 0825.00.28.29 (tarif local). Cela vous coûtera 1,60 € le trajet.

> Transbeauce

- 02.37.18.59.00
- www.transbeauce.fr

Déchèteries

PIERRES	02.37.27.53.57
HARLEVILLE	02.37.90.92.72
DROUE-SUR-DROUETTE	02.37.83.62.84
NOGENT-LE-ROI	02.37.51.96.53
SIRMATCOM	08.00.55.85.98

Site Internet

Pour rester informé des dernières nouvelles de la commune ou pour obtenir des informations complémentaires qui ne sont pas publiées dans ce bulletin municipal, consultez le site de notre commune.

<http://www.ecrosnes.com>.



Les 7 différences



Microtoponymie

Quelle est l'origine de ces expressions que nous entendons parfois dans les conversations des habitants de la commune d'Écrosnes ?

MALASSIS

On sait que c'est le nom du ruisseau, qui va rejoindre l'Ocre, baignant ECROSNES puis ECRIGNOLLES pour rejoindre la Voise à GALLARDON, participant d'ailleurs aux anciens fossés de la ville. Le champnier en porte le nom, par voisinage, à moins que le ruisseau ne le lui ait emprunté, de

lieu Mal-assis, c'est-à-dire Mal Placé, comme le croit Bailly. Pourquoi ? On peut voir l'endroit en petite pente, et proche de l'Épine Foireuse ce qui peut faire penser à un terrain sableux de mauvaise stabilité, comme pourrait l'être le sol du champnier voisin. Le terme est assez voisin de Malessard, qui indiquait un petit lieu mal Essarté.

L'ÉPINE FOIREUSE

Le terme d'Épine est facile à comprendre, c'est ordinairement un buisson Épineux. La qualification est plus ardue. Peut-être le sol est-il en cas de s'effondrer, à cavités ruiniformes

causant des risques, ou à sables instables, mouvants, Foirants suivant le mot commun désignant une chose Fuyante. A côté du mot, Greimas donne Foirre, variante de Fuère, au sens de Fourrage, qui pourrait indiquer que ce lieu épineux était pâturable.

VALLEE ABRAHAM

Lieu-dit avec Vallée portant ruisseau se jetant dans la Remarde à BLEURY. La désignation du nom d'un célèbre patriarche biblique, peut se rapporter à un homme en ayant porté le nom, pouvant avoir été juif ou protestant, les réformés ayant eu une prédilection connue pour les prénoms bibliques. On a peine à croire que ce nom d'Abraham puisse résulter d'une attirance de termes ou d'un quiproquo. Mais laissons un peu de place à l'imagination, on pourrait voir une Vallée à Brames, c'est-à-dire à cris de cerfs tels que bien connus à l'époque du rut. Et du fait de la présence anglaise connue dans la région lors de la Guerre de Cent Ans, la persistance d'un mot anglais peut se prétendre : Une Vallée à Brambles, c'est-à-dire à ronces, pourrait s'être entendue Abraham.

LA YVETTE

On pensera plutôt à une référence géographique, tel que le nom d'un ruisseau, au botanique, pour ce champnier. Le radical du terme Yve, est voisin de celui d'Yvelines, qui signifiait en gaulois, d'après Lefèvre «Abondante en eau». On connaît d'ailleurs un hydronyme Yvette, rivière qui coule en vallée de Chevreuse, qui n'est pas si éloignée. Côté botanique, on peut faire un rapprochement avec le Yèble, sureau nain par endroits très abondant, autrefois recherché pour divers usages, un lieu à Yèbles pouvant se dire Yeblette, et aussi bien Yevette par assimilation V=B, et accourcissement, qui conduit aussi à Yvette. Enfin on appelle communément Ive ou Ivette une variété de Bugle, plante tapissante.